

COMMUNICATEUR CIVIQUE

Le porte-voix des professeurs et professeures de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeurs et professeures en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Printemps 2012 – Numéro 20



SÉANCE DU 8 MAI 2012 DU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Des professeurs commentent avec surprise des critères de promotion

Quelques professeurs sont intervenus à la fin de la séance du Conseil universitaire du 8 mai dernier sur un sujet habituellement peu commenté par ses représentants, membres du corps professoral : les critères de promotion d'un département, en l'occurrence le département de management de la Faculté des sciences de l'administration.

Le professeur Louis Pérusse de la Faculté de médecine fait référence au classement des revues avec comité de lecture que le département a retenu en fonction de quatre groupes de revues. À ce sujet, le dossier stipule que «*C'est à chaque professeur que revient la responsabilité de justifier le classement de ses publications dans un ou l'autre des groupes de revues.*» Le professeur Alain Laberge de la Faculté des lettres s'insère dans la discussion, en soulignant le rôle joué par «*Le comité de classement des revues [...] composé de trois membres dont le mandat est de deux ans, renouvelable.*» Il se réjouit de l'existence de ce comité et trouve que «*c'est une bonne façon de procéder.*» Le professeur Daniel Coulombe de la Faculté des sciences de l'administration fait alors remarquer que son unité opte plutôt pour la création d'un comité ad hoc lorsque se présente le besoin de classement de revues avec comité de lecture.

Le professeur Jean Amiot de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, toujours perspicace dans ses interventions, se réfère aux critères relatifs à l'enseignement pour l'agrégation comme pour la titularisation en s'étonnant du taux d'évaluations favorables fixé à partir de 70 % «*pour le total du regroupement des items de la section 'enseignement'*» en plus de se demander si ce seuil de base est un taux moyen. «*Il est vrai, constate-t-il candidement que dans les départements de ma faculté les taux moyens de satisfaction à l'égard de l'enseignement sont plus élevés.*» Le doyen sortant de la Faculté de sciences de l'administration, Robert W. Mantha, réplique substantiellement que de façon générale, c'est également le cas dans les départements de sa faculté. À propos des critères de promotion à la titularisation, le professeur Daniel Coulombe a posé une question sur celui-ci : «*être titulaire d'une Chaire de leadership en enseignement.*» Il n'a pas obtenu d'explication complémentaire à ce que contenait le dossier à ce sujet.

Le professeur Michel Sasseville de la Faculté de philosophie intervient alors avec un certain humour en affirmant avoir «*un autre 70 % du dossier à évoquer*» à propos de la participation interne. Le critère de promotion au rang d'agrégé qui s'y rapporte est formulé comme suit : «*La participation assidue aux réunions de l'UER de management. La ou le candidat qui aura assisté à au moins 70 % des réunions de son unité pendant l'année académique (du 1er septembre au 31 août) sera réputé avoir fait preuve d'assiduité aux réunions pour cette année. Toute participation moindre devra être justifiée.*» Le doyen Mantha précise, amusé, que «*les professeurs assistent en grand nombre aux réunions de leur unité.*» Et d'ajouter avec philosophie que ce critère ne vise que «*quelques cas particuliers qui existent occasionnellement.*»

Les membres du Conseil ont renouvelé le statut de centre de recherche du Centre de recherche sur l'aluminium, section Laval, (REGAL-Laval) pour les cinq prochaines années. Le professeur Pascal Daleau, président de la Commission de la recherche, a rappelé les trois axes de recherche du centre : la production de l'aluminium (axe 1), les nouveaux produits à base d'aluminium et matériaux (axe 2) et le développement des procédés de fabrication et de conception (axe 3). Ce dernier a aussi insisté sur le fait que les chercheurs du Centre ont mentionné qu'ils n'ont aucun financement par contrat, «*préférant recourir aux subventions de partenariat public-privé, précise-t-il moins restrictives pour les projets de recherche, la publication des résultats et la formation d'étudiants.*» Le président Daleau constate, cependant, que les professeurs-chercheurs du REGAL se demandent s'ils ne devront pas y recourir «*dans le but de soutenir ses infrastructures de recherche.*»

La Faculté de médecine, exceptionnellement représentée à cette séance par le vice-doyen aux affaires cliniques, le professeur Julien Poitras, a vu son projet de programme de formation en chirurgie vasculaire être approuvé par les membres du CU, nouveau programme dont l'implantation se fera le 1^{er} juillet prochain. À noter qu'à la suite de cette création, le programme de formation médicale complémentaire sera fermé le 30 juin 2013.

En bref

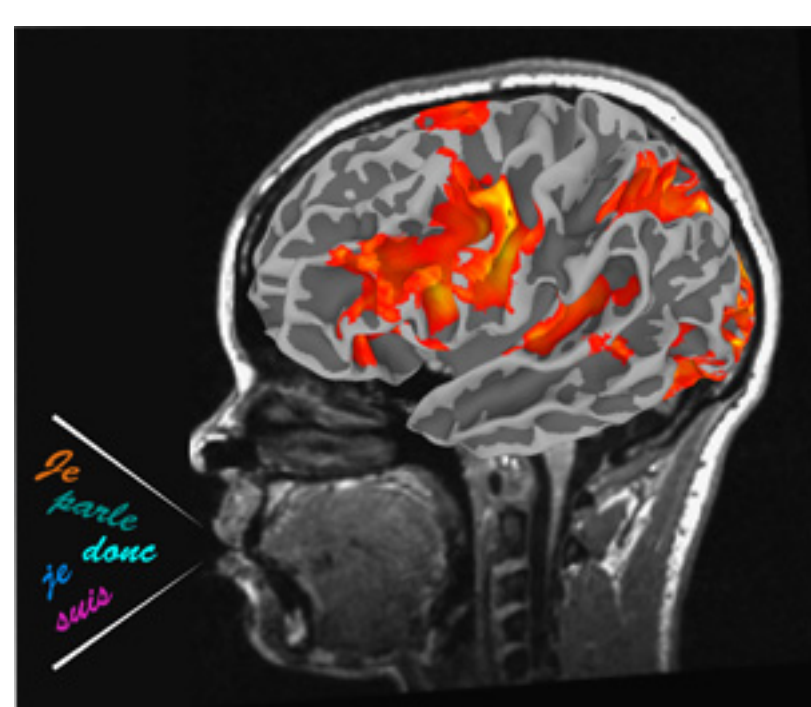
- o Le programme de *Certificat en gestion de la chaîne d'approvisionnement* rattaché à la Faculté des sciences de l'administration a été approuvé;
- o Les admissions au programme de maîtrise avec essai en génie chimique et technologies environnementales ont été suspendues pour une durée indéterminée. À ce propos, le vice-recteur aux études et aux activités internationales, Bernard Garnier croit que «*les diplômés du baccalauréat dans cette discipline sont en forte demande sur le marché du travail*»; ce qui pourrait expliquer, à son avis, le manque d'inscriptions au dit programme de 2^e cycle.
- o La professeure Andrée Mercier de la Faculté des lettres siège maintenant au Conseil universitaire à titre de représentante des directrices et directeurs de centre de recherche ou d'institut reconnu en remplacement du professeur Mario Fafard de la Faculté des sciences et de génie.

Jacques Rivet, cc

Traits d'accueil

PASCALE TREMBLAY JOINT SON EXPERTISE NOVATRICE À UNE DISCIPLINE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Pascale Tremblay, nouvelle professeure adjointe au Département de réadaptation de la Faculté de médecine, et chercheure à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, a été attirée par le défi de contribuer à l'avancement de l'enseignement et de la recherche en orthophonie à l'Université Laval, sachant très bien qu'elle y trouverait une place précieuse pour le développement et la consolidation de cette discipline. Elle se réjouit de pouvoir s'intégrer à un programme jeune et à une équipe dynamique et multidisciplinaire.



Titulaire d'un doctorat en orthophonie de l'Université McGill, ses recherches portent sur les liens entre le langage et le cerveau, plus particulièrement sur les substrats neurologiques de la production et de la perception de la parole, et sur les effets du vieillissement du cerveau sur ces habiletés. Elle s'intéresse tout particulièrement aux stratégies de compensation mises en place par le système nerveux pour le maintien de la communication verbale au cours du vieillissement. Son intérêt se porte également sur les liens qui existent entre le contrôle neurologique des mouvements et le contrôle de la parole. C'est un champ d'expérimentation non traditionnel dans le domaine des neurosciences du langage qui pourrait contribuer au développement de nouvelles stratégies de réadaptation de la parole misant sur l'existence de ces liens. Sur le plan méthodologique, ces travaux dépendent de l'utilisation de techniques modernes de neuroimagerie et de neurophysiologie comme l'imagerie par résonance magnétique et la stimulation magnétique transcrânienne.

Elle arrive à l'Université Laval après des études postdoctorales au département de neurologie de l'Université de Chicago et au Centre de neuroimagerie de l'Université de Trento en Italie où elle a poursuivi, pendant trois ans, ses travaux amorcés lors de ses études doctorales sur les mécanismes neurologiques à la base de la parole et du langage. Tout au long de son cheminement académique, elle s'est vue attribuée plusieurs prix et distinctions dont de prestigieuses bourses de recherche (Bourse d'études supérieures du Canada en, 2005 et bourse de postdoctorat en 2009) de l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC).

Pascale Tremblay, originaire de Chicoutimi, passionnée depuis toujours par l'étude du langage et par l'étude de cette structure fascinant, mystérieuse et complexe qu'est le cerveau humain, a constamment été impliquée dans le milieu académique et scientifique à de multiples niveaux. Elle a notamment cofondé en 2009 à Chicago la toute première Société internationale pour l'étude de la neurobiologie du langage qui compte aujourd'hui plus de 500 membres, chercheurs, cliniciens et étudiants.

Bien qu'ayant un grand sens de l'organisation et de la gestion, elle n'envisage pas assumer de fonction de direction durant sa carrière universitaire pour se consacrer plutôt à ses passions : la recherche et la formation des étudiants. Elle s'esclaffe devant l'hypothèse, certes audacieuse en ce moment, qu'elle devienne un jour la rectrice de l'Université Laval. C'est à voir... (JR)

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca

[Modifier cette page.](#)

Solidarité
Collégialité
Équité